

Compte Rendu du Conseil Municipal du 29 10 2010

Myriam BRESOUS est excusée et donne pouvoir à monsieur le Maire.

Compte rendu du précédent conseil approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de remerciement de Radio Pythagore.

Ordre du jour du Conseil Municipal du 29 octobre 2010

Délibérations :

Délibération modificative n° 1 : Suite au départ de notre ancien percepteur, monsieur Lavoisier nommé en remplacement, demande une régulation administrative du budget concernant différentes recettes et dépenses des budgets investissement et fonctionnement. Adoptée à l'unanimité. Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le nouveau percepteur sollicite la commune sur le versement de l'indemnité qui doit normalement lui être attribuée. Par manque de précision ce dossier est reporté à un prochain Conseil.

Monsieur le Maire propose de délibérer sur une modification des statuts de la communauté de communes concernant l'action sociale.
Le Relais d'Assistance Maternelle deviendra une structure intercommunale et non plus communale.
Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire sollicite le conseil pour l'autoriser à signer le nouveau contrat enfance jeunesse. Il rappelle que celui-ci a permis pour l'année 2010 qu'une aide de la CAF à hauteur de 3343€ soit attribuée pour le financement du centre de loisirs.
Adopté à l'unanimité. Monsieur le Maire informe le conseil qu'une étude est menée, suite à une sollicitation de la commune de Violay, sur une possible mutualisation du centre de loisirs. Notre centre a accueilli cet été 174 enfants dont 66 étaient originaires de Violay.

Travaux complémentaires de la MJC.
Divers travaux d'aménagement de l'intérieur de la MJC sont nécessaires.
Deux devis sont présentés :
Entreprise Gigandon d'un montant de 7420€
Entreprise Mérigneux d'un montant de 7880€
L'entreprise Gigandon est retenue à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe le conseil d'une demande d'exonération de la Taxe Foncière Non Bâtie formulée par un agriculteur qui est dans une procédure de conversion Bio de sa production laitière. Après plusieurs échanges du Conseil sur cette question il est adopté à l'unanimité une exonération sur une durée de 2ans.

Demande de subvention exceptionnelle de l'USB.
Suite à l'ascension de l'équipe féminine, les déplacements de celle-ci occasionnent des frais de transport conséquents. Le club sportif sollicite une aide exceptionnelle de la commune pour l'aider à faire face à ces dépenses. Une subvention de 1500€ est accordée à l'unanimité du conseil.
Durant le débat sur cette sollicitation et pour répondre au conseil municipal qui souhaite réfléchir sur les subventions accordées par la commune, Monsieur le Maire propose de créer une commission ad hoc qui aura pour mission de travailler sur l'établissement d'éventuels critères d'attribution.

Font partie de cette commission madame Sandrine Bonnefond et messieurs Paul Giraudier, Jean Bourrat, Maurice Micolon.

Informations diverses.

Divers travaux de bâtiments sont en cours ou prévus.

L'église : Une réfection partielle de la toiture est actuellement effectuée. En ce qui concerne les travaux intérieurs des contacts ont été prévus avec le diocèse pour une étude de financement.

Ancienne cure : Des devis sont en cours d'élaboration.

La MJC : Les travaux devraient être terminés avant la prochaine ouverture du centre de loisir en février 2011.

Le Musée : La commune a reçu un avis positif du Conseil Général pour démarrer les travaux avant l'obtention de la subvention sollicitée. Monsieur le maire rappelle que ceci ne préjuge en rien de la décision du Conseil Général quand à la suite qu'il entend donner à notre demande de subvention.

Informations de la Communauté de Communes

Pour les ordures ménagères le CAT a livré environ 150 composteurs individuels dans la communauté de communes. En ce qui concerne les containers collectifs un nettoyage a été effectué et les auto collants ont été changés.

L'étude d'une 2^{ème} déchetterie est en cours éventuellement sur la commune de Bussières.

Par ailleurs la communauté de communes étudie la possibilité d'une redevance incitative.

Questions diverses

Monsieur le Maire rappelle que le dépôt de sacs de poubelles devant les maisons n'est possible qu'à partir du mercredi soir pour un ramassage le jeudi matin.

Les cartons ne sont plus ramassés par le service des ordures ménagères. Les habitants du village sont invités à les déposer à la déchetterie.

En ce qui concerne les commerçants un bac de collecte sera prochainement mis à leur disposition.

Des informations concernant ce service leur seront données dès la mise en route de celui-ci.

Monsieur le Maire rappelle aux Bussiérois qu'il est strictement interdit de stationner devant l'école, hors des places de parking prévues.

En effet à l'entrée ou à la sortie des classes il y a de véritables difficultés pour la circulation des enfants. Cette situation de grand danger à maintes fois été signalée en conseil d'école et Monsieur le Maire informe les parents qu'il a contacté la gendarmerie pour signaler ce risque de danger.

Monsieur le Maire informe le Conseil que Monsieur l'adjudant de gendarmerie de Balbigny fera une intervention lors de la réunion des présidents de sociétés le 12 Novembre 2010 afin de préciser la législation sur les délivrances de boissons alcoolisées lors des différentes manifestations publiques. A la suite d'une interpellation d'un élu concernant les coupures d'électricité, Monsieur le Maire propose que les personnes gênées par ces incidents, contactent par écrit ERDF, lui-même ayant déjà signalé ces perturbations à l'entreprise.

Le comité de jumelage demande que la commune puisse mettre à sa disposition un local pour stocker du matériel. Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il n'y a aucun local municipal disponible et invite le comité de jumelage à prendre contact avec Monsieur Jean Desvernay afin d'examiner avec lui les possibilités d'utiliser éventuellement l'ancienne école privée.

Concours de Fleurissement : Notre village a obtenu le 4ème prix. Invitation à la remise des prix à Essertines le 6 novembre.

Monsieur le Maire rappelle que la commémoration du 11 Novembre aura lieu à 10h30.
Comme il est de coutume les tombes des généreux donateurs de la commune seront fleuries pour la Toussaint.

Les ASF invitent les employés communaux et les élus de la communauté de communes pour une visite du chantier de l'A89 le 25 novembre le matin et l'après-midi.

Monsieur le Maire informe les élus d'une réunion technique le 22 novembre 2010 à 19h. L'ordre du jour portera sur la préparation du débat d'orientation budgétaire et sur le SIVOM.

Prochaine réunion du Conseil municipal le vendredi 10 décembre à 20h

Questions du Public

Une information est apportée concernant l'USB. Cette année les transports en car, pour les filles, sont plus chers, car il n'a pas été possible de trouver un chauffeur bénévole.